



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
& DE L'AUDIOVISUEL

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

OPTION MONTAGE & POSTPRODUCTION

SESSION 2015-2017

En partenariat avec



et avec le lycée Evariste Galois

FORMATION EN ALTERNANCE

DURÉE

2 ans en contrat d'apprentissage
dont 1350 h en centre de formation

EFFECTIF

12 participants

PUBLIC

PRÉREQUIS

Avoir moins de 26 ans et être titulaire ou en cours d'obtention d'un bac S, STD2A, STI2D, STI option génie électronique ou génie électrotechnique, L option mathématiques ou cinéma-audiovisuel, ES, MANCAV (Classe post-bac de Mise à Niveau Cinéma-Audiovisuel).

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE REQUIS

Bon niveau de culture générale et artistique, sensibilité artistique, intérêt pour les techniques et leurs évolutions, adaptabilité, aptitude à gérer le temps et le stress, aptitude à résoudre les problèmes, bonne capacité d'organisation.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

FONCTION DU TECHNICIEN MONTEUR

Le technicien supérieur en audiovisuel spécialiste du montage et de la postproduction participe à la réalisation du montage et de la postproduction d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel.

En collaboration avec un réalisateur ou un journaliste, il traduit par le biais de sa prestation technique le projet artistique de celui-ci.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Chef monteur, monteur, assistant monteur, vidéographiste, motion designer, étalonneur.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Production audiovisuelle, production multimédia, événementiel.

STRUCTURES

Diffuseurs, sociétés de production et postproduction, prestataires de services, services de communication audiovisuelle de grandes entreprises ou d'établissements publics.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable de réaliser le montage et la postproduction (images, sons) d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel, par la mise en application d'un langage technique et d'écriture, avec les outils appropriés (logiciels de montage, compositing, colorimétrie).

LA FORMATION

CONTENU

CAA – Culture Audiovisuelle et Artistique (ex DLA – Domaine Littéraire et Artistique)

Études de productions et d'œuvres des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel en prenant en compte leurs évolutions récentes et/ou actuelles.

Anglais

Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production orale, production écrite en liaison avec le domaine professionnel.

Sciences physiques

Compréhension des principes scientifiques mis en jeu dans les dispositifs utilisés.

Économie et gestion

Disciplines relevant de l'économie, du droit et de la gestion appliqués au secteur de l'audiovisuel.

TES – Technologie des Équipements et Supports

Études technologiques des systèmes et matériels audiovisuels, des supports et des signaux électriques associés.

TMO – Techniques et Mise en Œuvre

Mise en œuvre pratique des différents processus liés à une production audiovisuelle.

Dans le cadre de la CAA, les élèves sont amenés à participer à des sorties culturelles.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

Laboratoire informatique (1 poste par étudiant), 6 cellules de postproduction, 1 cellule d'étalonnage, plateau.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le dispositif de l'alternance permet aux enseignements de s'appuyer sur la pratique professionnelle.

Les apprenants participent à des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques, des ateliers et des projets. Ils acquièrent la maîtrise des équipements par l'alternance de cours théoriques et de séances pratiques.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu en cours de formation (devoirs sur table et évaluations pratiques), examen final national.

VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur (BTS) des Métiers de l'Audiovisuel, option Montage et Postproduction (bac + 2)

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature entre le 5 janvier et le 3 avril 2015 (cachet de la poste faisant foi) en envoyant son dossier de candidature au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel : dossier de candidature complété, copie des diplômes obtenus, relevés de notes des diplômes obtenus, copie des bulletins trimestriels de 1^{ère} et terminale, un CV, une lettre de motivation rédigée avec un traitement de texte, une photo d'identité.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Satisfaire aux présélections sur dossier, aux tests de connaissances et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

3 semaines en formation, 3 semaines en entreprise (indicatif)

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

Ina (Bry-sur-Marne, 94) et
lycée Evariste Galois (Noisy-le-Grand, 93)

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 5 janvier au 3 avril 2015

PORTES-OUVERTES

Vendredi 13 février 2015 à l'Ina
Samedi 14 mars 2015 au lycée Evariste Galois

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Mai 2015

RENTRÉE

Septembre 2015